

► *Cascade de Salles-la-Source*

Nouveau report pour le concessionnaire

L'association « Ranimons la cascade » s'étonne du nouveau report de jugement que vient d'obtenir le concessionnaire de l'usine hydroélectrique de Salles-la-Source. On sait qu'un litige oppose celui-ci à l'un des propriétaires fonciers dont la parcelle est traversée par la conduite forcée qui alimente l'usine. Or ce particulier a saisi la justice car il refuse d'autoriser le passage de cette conduite chez lui, faute selon lui de titres de servitudes en bonne et due forme. Assignée dans un premier temps le 27 janvier, puis début avril, devant le tribunal de Rodez, la société hydroélectrique a obtenu un nouveau renvoi au 21 septembre.